



## La réduction du temps de travail à 4/5 temps

Dans le contexte budgétaire actuel, nous sommes contraints, pour une grande majorité d'associations d'ErE, de mettre en place des stratégies de réduction des charges salariales. Une des pistes souvent retenue est le passage à 4/5 temps pour les membres d'une équipe.

L'article qui suit vous présente donc tout d'abord les différentes formes de réduction à 4/5 temps dans le cadre d'un crédit-temps. Ensuite, nous verrons les implications au niveau des droits au chômage en cas de passage pur et simple à 4/5 temps (sans crédit-temps).

### 1. CREDIT-TEMPS (CT)

Il existe 2 régimes généraux de crédit-temps (avec ou sans motif) et un régime spécifique (crédit-temps fin de carrière).

#### 1.1. Crédit-temps avec motif

Différentes formes de CT avec motif :

- CT d'1/5 temps : 1 travailleur, occupé à temps plein, réduit ses prestations d'1 jour ou de 2 demi-jours par semaine.
- CT à mi-temps : 1 travailleur, occupé au moins à 3/4 temps, passe à mi-temps.
- CT à temps plein : 1 travailleur suspend ses prestations, quel que soit son régime de travail.

Conditions d'accès :

- ancienneté de 2 ans.
- en cas de CT d'1/5 temps : avoir été à temps plein pendant les 12 mois qui précèdent.

Durée du CT : de 36 à 48 mois (selon les motifs).

Motifs :

- suivre une formation reconnue
- prendre soin de son enfant de moins de 8 ans
- assister un membre de son ménage ou de sa famille jusqu'au 2<sup>ème</sup> degré souffrant d'une maladie grave
- octroyer des soins palliatifs ou des soins à son enfant handicapé de moins de 21 ans

Allocations de l'ONEM : pour un CT d'1/5 temps : de 102,95€ à 169,34€ nets/mois (selon situation familiale).

Impact sur la pension : en percevant des allocations de l'ONEM, les périodes de CT sont assimilées à des prestations, et donc prise en compte pour le calcul de la pension.

Cumul avec une activité rémunérée durant le CT et les allocations de l'ONEM ? : à la condition d'en avoir fait la déclaration préalable, le cumul avec les activités suivantes est possible :

- mandat de conseiller (communal, provincial, CPAS) ;

- activité salariée ou d'indépendant complémentaire préexistante (min. 12 mois) et le nombre d'heures de cette activité ne peut pas être augmenté pendant le CT.

#### 1.2. Crédit-temps sans motif

Le CT sans motif peut être obtenu pour n'importe quelle raison, sans devoir en justifier.

Depuis le 01.01.2015, la nouvelle réglementation prévoit que le CT sans motif ne permet plus d'obtenir d'allocations de l'ONEM.

Différentes formes de CT sans motif : idem ci-dessus (1/5 temps, mi-temps, temps plein).

Conditions d'accès : outre les deux conditions prévues pour le CT avec motif, s'ajoute une condition de passé professionnel en tant que salarié de 5 ans.

Durée : 1/5 temps = max. 60 mois / 1/2 temps = max. 24 mois / temps plein = max 12 mois

Impact sur la pension : étant donné que le CT sans motif ne permet plus d'obtenir d'allocations de l'ONEM, les périodes de CT ne sont pas assimilées à des prestations de travail et donc, ne sont pas prises en compte pour le calcul de la pension.

Possibilité d'avoir une activité indépendante ? : le travailleur ne recevant pas d'allocations de l'ONEM, il est tout à fait possible d'exercer une activité indépendante.

#### 1.3. Crédit-temps fin de carrière

2 formes de CT : CT d'1/5 temps ou à mi-temps.

Conditions d'accès : avoir au moins 55 ans + passé professionnel en tant que salarié de 25 ans + ancienneté de 2 ans.

Durée : 3 à 6 mois min. (selon les cas) et jusqu'à la date de la pension.

Exceptions pour obtenir le crédit-temps fin de carrière dès 50 ans : être occupé dans une structure professionnelle en difficulté ou en restructuration OU avoir au moins 28 ans de carrière professionnelle salariée.

Allocations de l'ONEM : Depuis le 01.01.2015, pour bénéficier des allocations, il faut avoir atteint l'âge de 60 ans. Donc, si le travailleur prend un CT avant 60 ans, celui-ci est accordé sans allocations, sauf s'il est âgé d'au moins 55 ans et :

- qu'il est occupé dans une structure professionnelle en restructuration ou en difficulté.

- OU qu'il a 35 ans de passé professionnel salarié.

Cependant, cet âge sera progressivement porté de 56 ans (au 01.01.2016) à 60 ans (au 01.01.2019).

PLUS D'INFOS : <http://www.onem.be/fr/employeurs/interruption-de-carriere-et-credit-temps>

### 2. DROITS AU CHÔMAGE

2 cas de figures :

#### 2.1. Réduction du temps de travail sur base d'un licenciement et réengagement à 4/5 temps

Maintien des droits au chômage : si les 2 conditions suivantes sont remplies :

- avoir été 1 an à temps plein sur les 18 derniers mois qui précèdent la réduction ET
- avoir un salaire de référence de + 1582€/brut/mois

Dans ce cas, pour l'ONEM, la personne est assimilée à du temps plein et conserve donc ses droits au chômage à temps plein (càd qu'en cas de chômage complet, la personne percevra des allocations complètes de chômage).

Allocation de chômage : en cas d'inscription au chômage pour le 1/5 disponible, le travailleur ne percevra pas d'allocation de chômage correspondante (= complément chômage) car le salaire netperçu à 4/5 temps sera plus élevé qu'une allocation complète de chômage (+/- 1200€ net/mois maximum).

#### 2.2. Réduction volontaire du temps de travail à 4/5 temps

Maintien des droits au chômage : idem ci-dessus.

Allocation de chômage : vu qu'il s'agit d'une réduction volontaire, le travailleur ne peut pas obtenir de complément de chômage (situation finalement similaire à celle ci-dessus.)

Damien REVERS

## POINT DE VUE

## Enquête sur la place de l'ErE DD dans la formation initiale des enseignants en hautes écoles pédagogiques

Malgré une série d'obstacles auxquels les enseignants doivent faire face, les Hautes Ecoles (HE) pédagogiques présentent un réel intérêt à développer plus d'ErE DD dans la formation initiale, collectivement et selon leurs moyens. Découvrez les premières tendances qui ressortent de l'enquête.

### L'enquête en quelques chiffres

Il existe 16 HE pédagogiques francophones, correspondant à 36 implantations à Bruxelles et en Wallonie. A ce stade de l'enquête, nous disposons d'informations pour 28 implantations. Parmi celles-ci, seules 4 implantations, de taille réduite, nous ont clairement affirmé ne pas faire d'ErE DD.

#### Premiers résultats encourageants

Sur base d'une typologie des pratiques d'ErE DD en HE élaborée à partir des premiers résultats de l'enquête, nous constatons une **large diversité** de ces pratiques. Sur 24 implantations faisant place à l'ErE DD, 20 traitent de l'environnement ou du DD de **façon régulière** (chaque année), que ce soit au travers d'un contenu abordé dans le cadre d'un cours, via des activités d'ErE DD vécues par les étudiants (animations, activités pratiques etc.) ou lors d'un **séjour en extérieur** (classes vertes etc.), 3 mènent un ou plusieurs **projets** impliquant l'ensemble de leur implantation en dehors des cours (forum, opération gros pulls etc.) et 14 ont mis **ponctuellement** en place des pratiques d'ErE DD (participation à un projet d'une année, visite etc.). En outre, dans beaucoup de HE, des étudiants présentent chaque année les TFE en lien avec l'ErE DD.

#### Levier et freins à l'ErE DD en HE

Au niveau des leviers, la **liberté académique**, une **direction** et des **collègues** soutenant, intéressés et ouverts, et la disponibilité des **ressources** (associations, documentation, outils, environnement proche...) sont fréquemment évoqués.

Le **décret paysage**, entraînant une réorganisation de l'enseignement supérieur, est également présenté comme une opportunité permettant de créer des Unités d'Enseignement mettant en place un travail interdisciplinaire, même si certains le considèrent comme un frein.

Toutefois, une série de freins sont fréquemment évoqués. En effet, les enseignants disposent d'un nombre d'**heures de cours** limité pour transmettre leur matière. Le fait que l'ErE DD ne soit pas inscrit telle quelle dans les **programmes** du fondamental et du secondaire représente un obstacle supplémentaire. Le nombre important d'étudiants et leur **manque de conscientisation** lorsqu'ils arrivent en HE constituent aussi une difficulté. Les **moyens financiers** sont également présentés comme un obstacle de taille. Enfin, apparaissent la difficulté de pouvoir **comprendre** ce qu'est l'ErE DD et le **manque de formation** en ErE DD des formateurs d'enseignants.

#### Vers une journée ErE-DD et HE en 2016 ?

Le jeudi 18 juin dernier, le Réseau IDée présentait ces quelques résultats lors d'une réunion qui rassemblait des associations et des enseignants de Hautes Ecoles.

#### Epinglé pour vous 2

- *Le 4 septembre, parlons climat !*
- *« Ils » feront le programme des prochaines Rencontres de l'ErE*

#### Côté membres 2-3

- « Plus que jamais, le Réseau IDée sera ce que les membres décident d'en faire »
- Retours de l'AG 2015
- Groupe de travail « finances » : quelles actions collectives mener ?

#### Le coin du juriste 4

- *Réduction du temps de travail à 4/5 temps*

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion  
Réseau IDée  
266, rue Royale à 1210 Bruxelles  
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79  
info@reseau-idee.be  
www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro  
Marie BOGAERTS • Damien REVERS • Joëlle VAN DEN BERG • Nadège Vinck •

Mise en page  
César CARROCERA GIGANTO

Une série de questionnements ont émergé lors de cette rencontre : quel est le **moment le plus opportun** pour aborder l'ErE DD dans la formation des futurs enseignants ? Quid de la **qualité des collaborations** entre HE et associations d'ErE DD ?

Quelle influence pourraient avoir les **évaluations externes** sur les matières enseignées si l'ErE DD y était présente ? En effet, le CEB pourrait alors pousser les enseignants à aborder l'ErE DD dans leur cours, mais risquerait de conduire à un travail superficiel et limité dans le temps alors qu'un travail sur le **long terme** semble essentiel. Notons aussi que selon certains participants, l'ErE DD peut être perçu comme **insécurisante** pour les enseignants, d'où l'importance de trouver le juste milieu entre le fait d'être **spécialiste** en ErE DD et **ne rien y connaître**. Enfin, fut abordée l'importance de travailler sur le **passage à 5 ans** et de faire une place à l'associatif dans la réflexion.

Cette matinée fut marquée par un souhait commun de poursuivre les collaborations et les rencontres. Une journée d'échange et de réflexion entre HE et associations est d'ailleurs envisagée en 2016.

Nadège VINCK

## Le 4 septembre, Parlons Climat !

La Région wallonne (D'GARNE) et quelques associations partenaires (Coren, Empreintes/CRIE de Namur, Les Découvertes de Comblain, Natagora, Point Culture et le Réseau IDée) participent à la construction de cette journée annuelle d'échanges sur le thème du climat.

En effet, à quelques mois de la Conférence de Paris sur les changements climatiques (COP21), la question de l'éducation doit être explorée et rendue visible !

La matinée aura notamment pour objectifs de :

- rappeler les enjeux de la COP21,
- prendre distance par rapport à nos pratiques,
- dégager une grille de lecture pour alimenter les ateliers de l'après-midi.

L'après-midi, ces ateliers seront consacrés à la découverte d'outils, expériences ou animations en lien avec le thème du climat.

L'ensemble de la journée contribuera à réfléchir aux messages de l'ErE-DD face au défi climatique.

### Rendez-vous le vendredi 4 septembre 2015 à Namur !

Du contenu à proposer ? Vous souhaitez vous inscrire ?

Merci de prendre contact avec :

François Beckers : francois.beckers@reseau-idee.be - 081 39 06 98 96 ou avec Evelyne Otten : evelyne.otten@spw.wallonie.be - 081 64 95 87

## « Ils » feront le programme des prochaines Rencontres de l'ErE !

Le 27 octobre prochain, le Réseau IDée et ses partenaires imagineront les premiers ingrédients de ces Rencontres consacrées au thème « éduquer dehors ». Contrairement au CA, qui manque de candidates femmes (voir ci-contre), voici une équipe bien féminine :

- Anne-Laurence du CRIE d'Harchies
- Anne-Catherine du CRIE de Spa
- Eleonore du CRIE de Modave
- Florence de Pro Velo
- Julie de GoodPlanet
- Manoëlle du CRIE du Fourneau St Michel - AFEN asbl
- Nicolas de chez Empreintes
- Philippe du CRIE de Mouscron
- Valérie du CRIE de Villers-la-Ville

Rendez-vous les Me 15, Je 16 et Ve 17 juin 2016 au Domaine de Mozet (Namur) pour vivre les 15<sup>e</sup> Rencontres de l'ErE !

Contact : Marie Bogaerts - marie.bogaerts@reseau-idee.be

# « Plus que jamais, le Réseau IDée sera ce que les membres décident d'en faire »

C'était le message véhiculé ce 7 mai 2015 lors de l'AG. Parce que l'avenir de notre secteur, comme tous ceux qui appartiennent au « non marchand », est devenu incertain. Parce que les situations financières occupent tous les esprits et parce qu'elles appellent à la mobilisation ...

## L'AG 2015 en chiffres et en lettres

- 40 membres présents et 40 membres excusés : c'est une participation honorable, merci !
- 8 nouveaux administrateurs élus pour un mandat de 2 ans
- Validation du ROI pour les administrateurs
- Réflexion sur les « métiers » du Réseau IDée : Documenter - accompagner ● Produire - Diffuser ● Stimuler la réflexion ● Réseauter ● Fédérer les membres ● Promouvoir l'ErE dans les institutions ● Ouvrir l'ErE... Et les défis, nombreux, qui y sont liés.

Rendez-vous sur [www.reseau-idee.be/ag](http://www.reseau-idee.be/ag) pour y retrouver le PV de l'AG et ses annexes.

## 14 nouveaux membres - soit 138 au total !

Cense Equi Voc ● Centre Nature Haus Ternell ● CIE d'Enghien ● Cordes ● Environnement Formation en Développement Durable - EFFD ● Environnement & Progrès ● Fédération des Parcs Naturels de Wallonie ● Humus ● La Leçon Verte ● Riveo ● Sentiers.be ● UniverSud ● Vent Sauvage ● Worms.

Merci à eux d'avoir joué le jeu de s'être présentés en deux minutes chrono ! Retrouvez leurs coordonnées complètes sur la page [www.reseau-idee.be/membres](http://www.reseau-idee.be/membres)

## Un nouveau CA composé de 9 administrateurs

Ils continuent leur mandat...

- Anne BAUWENS (SciencInfuse-UCL) - Secrétaire CA
- Etienne CLEDA (Empreintes - CRIE Namur)
- Christian DAVE (AFEN - CRIE du Fourneau-St-Michel) - Trésorier CA
- Sarah INSTALLÉ (Fédération des Fermes d'animation)
- Martine LAVAL (Éducation Environnement - CRIE de Liège)
- Jean-Michel LEX (enseignant) - Président CA
- Vinciane MATHIEU (Domaine de Bérlinzenne - CRIE Spa)
- Thierno NDIAYE (Coren)

Il est fraîchement élu...

- Marc STIEMAN (Jeunes & Nature)



Le CA, presque au complet

## Àvis aux femmes !

La parité au sein d'un CA est devenue une obligation légale. Pour l'exercice 2016-2018, nous recherchons des administrateurs... au féminin ! Environ six réunions par an à Bruxelles ou Namur. Intéressée, besoin d'en savoir plus ? Notre secrétaire générale, Joëlle van den Berg, se fera un plaisir de vous aider à prendre votre décision.

Contact : joelle.vandenberg@reseau-idee.be

## Des nouvelles des Décret et Ordonnance du financement des associations environnementales

### Décret Environnement Wallonie

La phase de reconnaissance est entamée. Le RIDée a introduit une demande de reconnaissance comme Fédération/Réseau. La condition de réunir au moins 30 membres reconnus par le Décret est en très bonne voie, puisque pas moins de 64 membres ont introduit un dossier de reconnaissance !

La prochaine phase est celle du « financement structurel », dont nous attendons des informations pour la mise en œuvre dès janvier 2016. Des contacts avec l'administration et le cabinet sont en cours (GT animé par IEW auquel participe RIDée) pour préciser au plus vite les formalités à remplir et les contours budgétaires. Il semble assuré que le Décret devrait stabiliser les associations déjà subventionnées. Une autre question sera de savoir sur quels montants elles le seront ? Doit-on s'attendre à encore subir une réduction ou non ? A suivre.

### Ordonnance de financement des associations environnementales en Région bruxelloise

Après une année de suspension, en 2015, et un printemps mouvementé par une annonce tardive de la réduction des subsides, le cabinet de l'Environnement annonce fin juin qu'il met tout en œuvre pour la mise en application de l'Ordonnance et l'agrément des associations dès 2016. Par ailleurs, toutes les situations des associations ne sont pas encore réglées et la pratique de « déposer un projet » menée par le cabinet pose des problèmes de mise en concurrence et d'instabilité. Une plate-forme associative, initiée par IEB, à laquelle participe le Réseau IDée, souhaite débattre de ces questions avec la Ministre de l'Environnement. A suivre.

Dans les deux Régions, les processus d'évaluation doivent attirer notre attention et notre vigilance. A faire !

Contact : Joëlle VAN DEN BERG

## Groupe de travail « finances » : quelles actions collectives mener ?

L'après midi de l'AG une petite vingtaine de membres a mené brainstorming et échanges pour impulser quelques orientations sur des actions à mener. De manière très synthétique, nous retons et interprétons aujourd'hui au RIDée plusieurs propositions de la manière suivante :

**Actions de communication** : faire connaître le secteur, ses apports, ses difficultés.

- Mener une campagne. Planning : à préparer avec les membres durant l'été - à mener en septembre octobre via un travail de réseau / médias sociaux. Voir appel aux membres.

**Actions institutionnelles** : analyser - lobbyer - dialoguer

- Analyse des budgets régionaux (2015, ensuite 2016) et des choix politiques / marges qui sont privilégiés. Qui : CA. Quand : été.

- Lobby sur le parti du CdH (et autres partis). Qui ? - Quand ? A confirmer - préciser.

**Actions de solidarité** : mutualiser les compétences, la réflexion, voire les emplois

- Relier les services juridiques sur les questions de financement, et notamment de partage d'emplois. Qui : RIDée peut lancer une initiative. Quand ? A préciser.

- Débat sur le financement privé. Qui ? RIDée en coll. ? Autre ? Quand : à planifier en 2016.

**Ces démarches s'inscrivent dans un cadre d'action que l'on peut découper en trois fronts :**

### Secteur ErE

- Communiquer vers nos publics, largement, sur notre rôle, sur ce qu'on perd si on nous diminue

- ▶ campagne de communication

### Secteur associatif environnement

- Défendre les droits acquis, les Décret et Ordonnance et les modalités de distribution (et d'évaluation !)

- ▶ participation active du RIDée aux GT RW avec IEW + GT RB avec IEB

- ▶ analyse des budgets

- ▶ lobbying

### Secteur associatif / non marchand

- Défendre un modèle et un projet de société qui assure la redistribution (des impôts, des services collectifs), l'égalité, un environnement viable pour tous.

- ▶ un GT va se lancer au niveau d'Association21 en septembre (avec RIDée) - d'autres sollicitations arrivent déjà... Une manifestation du Non-Marchand serait prévue fin novembre, initiée par la CNE.

